



Dans le canton de Vaud, le Parc naturel du Jorat a été officiellement inauguré

Le Parc naturel du Jorat, sur les hauts de Lausanne, a été officiellement inauguré samedi en présence du conseiller fédéral Albert Rösti, du conseiller d'Etat vaudois Vassilis Venizelos et du syndic de Lausanne Grégoire Junod. Il avait obtenu son label en mai 2021

2024-05-25,
Le Temps avec l'ATS

C'est l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui l'a estampillé «Parc d'importance nationale» et ce pour une durée de dix ans. Le Parc naturel du Jorat (PNJ) est le deuxième parc périurbain de Suisse après celui du Sihlwald à Zurich. Il offre près de 40 km de sentier au public.

Le ministre de l'environnement et de l'énergie a dit son «grand plaisir de pouvoir célébrer cette inauguration». Ce parc est «un excellent exemple de la manière dont la protection du territoire et la promotion des énergies renouvelables peuvent aller de pair», a déclaré M. Rösti, en faisant allusion au parc éolien EoJorat.

Ce PNJ est «un moyen de nous reconnecter à la nature, alors que deux tiers de la population vaudoise vit dans une agglomération urbaine», a pour sa part affirmé M. Venizelos. «Il offre un bain de forêt accessible à tous et à toutes, à portée de métro, une nature de banlieue, un lieu pour s'évader à deux pas de chez soi», a-t-il dit.

Biodiversité remarquable

Le parc est situé au coeur de la plus grande forêt d'un seul tenant du Plateau suisse, avec ses 4000 hectares de surface boisée. Il joue un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité et l'étude des écosystèmes, rappellent volontiers la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud. Il abrite une biodiversité «remarquable», dont au moins 90 espèces menacées et près de 20% de la diversité des espèces animales et végétales que l'on peut trouver en Suisse, ainsi que plusieurs sources d'eau.

Le label décerné par l'OFEV ne concerne que le territoire de la commune de Lausanne. Les communes voisines n'en font pas partie. Certaines n'en ont pas voulu, tandis que d'autres (Epalinges, le Mont-sur-Lausanne, Jorat-Menthue) agissent uniquement comme des partenaires au sein de l'Association Jorat parc naturel.

Une réserve forestière naturelle a en outre été délimitée dans la zone centrale du PNJ fin septembre dernier. L'intégralité de la surface de cette aire protégée, soit 4,4 kilomètres carrés, a été mise sous protection pour une durée de 50 ans. La chasse et la pêche y sont interdites. Il faut également rester sur les sentiers, garder son chien en laisse et renoncer à cueillir des champignons ou des plantes. Plus aucune intervention sylvicole n'est effectuée dans cette aire, sauf pour des raisons de sécurité.

Répartition des coûts

Après déjà trois ans de gestion, quelque 20 biotopes ont été revitalisés et plus de 230 classes d'écoles ont été accueillies en forêt pour des actions de sensibilisation à l'environnement. Une convention de collaboration a été signée avec l'Université de Lausanne (UNIL) pour favoriser la recherche scientifique.

Question coût, le budget annuel de ce parc se monte à 740 000 francs pour la période 2021-2024, dont la moitié est financée par la Confédération et 20% environ par le Canton. L'association se charge aussi de 20% en gros et le reste est financé par des tiers et des recettes d'exploitation.

Pour mémoire, outre les deux parcs périurbains du Jorat et de Sihlwald, la Suisse compte seize parcs naturels régionaux (dont quatre en Suisse romande: Jura vaudois, Gruyère - Pays d'Enhaut, Doubs et Chasseral) ainsi qu'un parc national dans les Grisons.



La conseillère municipale de la ville de Lausanne Natacha Litzistorf, le conseiller d'Etat vaudois Vassilis Venizelos, le conseiller fédéral Albert Rösti, et le syndic de Lausanne Grégoire Junod lors de l'inauguration, le samedi 25 mai 2024 à l'Abbaye de Montheron. — © JEAN-CHRISTOPHE BOTT / keystone-sda.ch